Londres croit à la victoire de la France dans la Ruhr

Ses milieux politiques et financiers commencent à être inquiets

Londres, 30. — *Le rédacteur politique du « Daily Mail »* souligne le fait que le point de vue de la France, à l'égard de la Ruhr et des réparations, tel que l'a défini M. Poincaré, à Dunkerque, n'a pas changé d'un « iota ». Il déclare que cela devrait suffire à montrer la complète inexactitude d'une impression qui s'est fait jour récemment à Londres et qui tendait à faire croire que le gouvernement français serait heureux d'avoir une occasion de renoncer à la position qu'il a prise à l'égard de la Ruhr. Cette impression était due à une mauvaise interprétation du voyage de M. Loucheur en Angleterre.

Une autre explication que l'on donne de ces bruits, c'est que beaucoup d'hommes politiques et de financiers, en Angleterre, envisagent, avec beaucoup de crainte, le fait que la victoire rapide et complète de la France dans la Ruhr est inéluctable. Ces hommes politiques s'étant opposés à l'occupation de la Ruhr comme à une faute politique et ayant prédit qu'elle provoquerait la ruine et un désastre, craignent que leur prestige ne souffre, lorsque le monde s'aperçevra à quel point ils se sont trompés.

Quant aux financiers, dont beaucoup ont trempé dans d'absurdes campagnes relatives aux devises, ils ne doutent que, lorsque l'inévitable se sera produit, leur portemonnaie n'en subisse le contre-coup.

M. Bonar Law est parti se soigner en mer

Londres, 30. — Exécutant, dès hier, les prescriptions de ses médecins, M. Bonar Law a quitté Bowning Street le matin même, afin de pouvoir jouir immédiatement du repos complet que les experts médicaux considèrent comme nécessaire pour assurer une guérison définitive de son extinction de voix. Toutefois, ce n'est que dans deux jours qu'il quittera l'Angleterre pour entreprendre sa croisière en mer.

Il sera de retour à Londres au lendemain des vacances de la Pentecôte, c'est-à-dire dans un mois environ.

Le « Daily Express » annonce que lord Curzon remplira l'office de premier ministre en l'absence de M. Bonar Law.

La note Allemande va nous être envoyée

Peut-être sera-t-elle acceptable

Berlin, 30. — Il est certain que la note allemande aux Alliés partira dans la nuit de mardi à mercredi et sera remise à ceux-ci dans le courant de la journée du mercredi 2 mai.

La presse se préoccupe uniquement de l'attitude de la France et accuse le gouvernement français d'être fermement résolu à saboter toute offre allemande.

Les milieux politiques ont, toutefois, un sentiment très net que l'offre allemande ne doit pas être telle que, non seulement la France, mais tous les Alliés la jugent inacceptable.

On se rend compte aussi que le point capital n'est pas la somme proposée, mais les garanties dont le paiement de cette somme sera entouré.

C'est pourquoi, dans les garanties offertes, une place importante sera faite à l'initiative privée franco-allemande, principalement en ce qui concerne le charbon.

Des bandits ont tué deux pompiers à Bochum

Duesseldorf, 30. — Par suite de la baisse du mark, le prix de la vie a subi une hausse considérable dans la Ruhr. On parle d'une augmentation moyenne de 3 % des salaires, tant pour les ouvriers qui travaillent que pour ceux qui chôment.

On a expédié, hier, dix trains de coke vers la France et six trains de charbon vers la Belgique.

L'occupation des nouvelles mines, samedi après-midi, s'est passée sans incident. Pour éviter la saisie des mines, les Allemands les vendent à des neutres ; ces ventes, qui sont évidemment fictives, ne préservent nullement les stocks de la saisie.

Les magasins de nouveautés Althoff, de Dortmund, ayant refusé de vendre aux Français, ont de nouveau été fermés.

Le bourgmestre de Marten a été arrêté parce que la municipalité de cette ville n'a pas payé l'amende de cinq millions de marks infligée à la suite d'actes de sabotage sur les lignes télégraphiques.

A Bochum, le nombre des vols à main armée et des attentats croît dans des proportions inquiétantes. Deux pompiers ont récemment été tués par des malfaiteurs.

La hausse de la vie a augmenté considérablement la clientèle des magasins de vente, ouverts par les autorités françaises.

Des coups de feu ont été tirés sur deux postes belges

Duisbourg, 30. — Des coups de feu ont été tirés sur des postes belges établis sur le canal de la Lippe.

Le bourgmestre d'Hingstein, un ressortissant du Landtag prussien, le sieur Fluchmann, ainsi qu'un gendarme, ont été arrêtés et transférés à la prison de Sterkrade.

Les travailleurs de la Ruhr chôment et manifestent

Dusseldorf, 30. — Le chômage sera à peu très général le 1er mai dans tout l'ensemble du bassin et de nombreux et importants cortèges sont prévus par un grand combre d'usines de la Ruhr.

Les organisateurs ont demandé aux autorités françaises les autorisations nécessaires en leur soumettant leur programme.

Les autorisations ont toutes été accordées.

Les associations secrètes à Essen

L'un des membres du Yung-Deutscher-Orden, arrêté il y a trois jours, a déclaré qu'il existe à Essen 11 sections de cette Association secrète, comprenant chacune de 30 à 80 membres.

L'embauchage des Allemands

Dusseldorf, 30. —Dans la période du 22 au 29 avril, les autorités françaises ont reçu 1.936 demandes d'embauchage qui se répartissent ainsi : ouvriers mineurs, 703; ouvriers en fer, 171; ouvriers en bois, 63; électriciens, 50; manœuvres, 568; professions diverses, 381.

Ce qui fait un total général de 7.390 demandes d'embauchage depuis le 1er mars.

Auraient-ils oublié leur invasion chez nous ?

Coblence, 30. — La Haute Commission a interdit, en territoires occupés, la représentation d'un film cinématographique intitulé : « Les Peuples agonisants ».

Ce film, qui représente les souffrances d'un peuple vaincu, vivant sous la domination étrangère, constituait une véritable excitation à la population contre les autorités d'occupation.

Pour ne pas faire une grossièreté un Papou commit un crime

Ces jours-ci, à l'Institut Colonial de Londres, M. J.-P. Murray, lieutenant-gouverneur de Papouasie, rapportait de singuliers traits des mœurs de ce pays.

Il arrive fréquemment, d'après lui, qu'un Papou se laisse accuser sans protester d'un crime qu'il n'a pas commis, simplement pour ne pas contrarier le juge !

Autre cas bizarre : un jour, un naturel du pays avait assassiné un de ses compatriotes, au bord d'une rivière.

Interrogé sur le mobile de son acte, il en donna l'explication suivante :

« Cet homme, dit-il, me demandait de le porter de l'autre côté de la rivière. Mais il me paraissait bien lourd !

« Je ne pouvais pourtant pas lui faire la grossièreté de lui refuser ce service... Alors, pour me tirer d'embarras, je l'ai tué ! »

Le temps d'aujourd'hui

Temps très nuageux. Vents de sud-ouest 6 à 8 mètres. Quelques éclaircies. Température minimum 7°.

Une grève comme on n'en vit jamais et des écoliers à citer comme modèles

Les écoliers de Hamstad, en Grande-Bretagne, sont les victimes (!) d'une grève comme on n'en connut jamais. Les instituteurs de la ville, qui ne voyaient pas aboutir leurs revendications relatives à un relèvement des salaires, ont pris la résolution de suspendre les cours jusqu'au triomphe de leur cause, — et de ce fait plusieurs milliers d'enfants bénéficient de vacances imprévues.

Le mouvement s'est d'ailleurs propagé dans d'autres villes anglaises et il y a en ce moment, paraît-il, 30.000 écoliers sans instituteurs ou professeurs.

Et ce qui peut le plus étonner, de prime abord, c'est que les écoliers anglais ne sont pas du tout ravis de ce chômage, mais qu'ils attendent au contraire avec impatience la

Une princesse vient du Japon voir son mari blessé

Tokio, 30. — La princesse Osaka va s'embarquer pour Paris aujourd'hui, à bord du « Hazozaki Maru », pour y rejoindre son mari, qui fut grièvement blessé dans l'accident d'auto de Bernay où le prince Kitashirakawa trouva la mort. Le vicomte Ishii, ambassadeur japonais à Paris, voyage sur le même bateau.

Le Grand Festival de Musique de St-Omer

Les Journées du 20 et 21 Mai

Pour ce festival, organisé sous les auspices de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, 78 sociétés sont actuellement inscrites et peu à peu l'organisation générale prend excellente tournure.

On parle notamment d'une fête de nuit qui, indépendamment des illuminations, comportera l'exécution de ballets, avec projections et concerts pour la Musique de la Société « Le Soutien », de Bruxelles, qui prendra une très grande part aux fêtes, ainsi d'ailleurs que la musique de la Garde.

M. [illegible]EUR,
Maire de Saint-Omer

Photo Surelle

Celle-ci défilera en ville le lundi 21 mai, à midi 45, escorté par la fanfare du 6e chasseurs à cheval, la batterie des sapeurs-pompiers, la Musique communale de Saint-Omer la musique du 1er Guides royaux, le Soutien et l'Harmonie des mines de Bruay.

Cette dernière phalange donnera un grand concert le lundi 21 mai, à 15 heures.

A noter aussi que le programme de la seconde journée du Festival comporte une excursion en bateaux, dans les Marais de Saint-Omer. Prix unique par personne : 1 franc.

Comme on le voit, les organisateurs n'ont rien négligé pour distraire leurs hôtes, qui seront certainement extrêmement nombreux.

Les programmes

Voici maintenant les programmes des concerts qui seront donnés par la Musique des Guides les 20 et 21 mai et l'Harmonie des Mines de Bruay, le 20 mai.

UN COIN DU THEATRE MUNICIPAL DE SAINT-OMER

Photo Surelle

GUIDES. — Le 20 mai, à 20 heures 30, au Jardin public : 1. Fugue, en la mineur, Jean-Sébastien Bach. — 2. Fantaisie sur 2 Noëls populaires wallons, Joseph Jossen. — 3. La plainte du clocher, Guillaume Baley. — 4. Namouna, ballet, Ed. Lalo : a) Prélude ; b) Sérénade ; c) Thème varié ; d) Parade de foire et fête foraine. Trompette solo, M. Grillaert ; Flûte solo, M. Marcel Demont, professeur au Conservatoire de Bruxelles. — 5. Mouvement perpétuel, Weber. — 6. Espana, rapsodie, E. Chabrie. — 7. Danses polowtziennes du prince Igor, Borodine.

GUIDES. — Concert du 21 mai, à 10 h. 45, Grande-Place : 1. Marche commémorative, Paul Gilson. — 2. Richelde, ouverture, G. Parès. — 3. Armorique, rapsodie bretonne, G. Baloy. — 4. Danse macabre, Saint-Saëns. — 5. Charlotte Corday, ouverture, Peter Benoit.

HARMONIE DES MINES DE BRUAY. — Lundi 21 mai, à 15 heures : 1. Mer calme et heureuse traversée, ouverture, Mendelshon — 2. Les Troyens, marche, Berlioz. — 3 Tristan et Iseult, (prélude et mort d'Yseult), Wagner. — 4 Les Préludes, poème symphonique, d'après Lamartine, Liszt.

Les millions de l'héritage de Léopold II

LA PRINCESSE LOUISE LES RECLAME A LA BARONNE VAUGHAN

Berlin, 30. — La *Montag Post* apprend de Vienne que la princesse Louise de Saxe-Cobourg, une des filles du roi Léopold de Belgique, a entamé un nouveau procès pour revendiquer une partie de l'héritage paternel. La princesse demande que 84 millions de la somme versée aux mains de la baronne de Vaughan lui soient rendus.

On sait que les actions intentées jusqu'à présent par la princesse et ses sœurs n'ont eu qu'un résultat négatif.

M. Klotz est parti en Angleterre

Paris, 30. — M. L.-L. Klotz, député, ancien ministre des finances, président du comité du Panthéon interallié de la Somme accompagné de M. Coudurier de Chassaigne, commissaire général du comité, a quitté Paris ce matin, se rendant à Londres.

Demain mardi, il ira à Exeter, ville marraine de Montdidier, qu'il représente à la Chambre depuis ving-cinq ans.

M. Klotz, en remerciant la ville d'Exeter, prononcera un discours où il exposera le programme dont le Comité du Panthéon interallié poursuit la réalisation. Il affirmera la nécessité pour la France et l'Angleterre de ne jamais oublier les morts qui ont sauvé les deux pays et avec eux la civilisation du monde.

Le monument aux morts que la ville d'Amiens et le département de la Somme vont élever aux portes de vieille cité picarde doit être le monument du Souvenir franco-britannique.

M. Klotz rentrera à Londres mardi soir.

Le nouveau régime des Allocations militaires

La loi du 7 août 1913 accordait aux familles des jeunes gens « soutiens indispensables de famille », une allocation journalière qui devait être payée pendant toute la durée du service actif.

La loi du 1er avril 1923 a apporté quelques modifications aux dispositions antérieures. Le nombre des familles bénéficiaires ne pourra dorénavant dépasser le dixième du contingent.

Le chiffre de l'allocation est porté à 1.60. Les majorations sont fixées comme suit : 60 centimes pour le premier enfant, 70 centimes pour le second, 80 centimes pour le troisième, 1 fr. pour le quatrième et chaque enfant en sus du quatrième donne droit à une majoration supérieure de 20 centimes à celle du précédent.

Les allocations sont accordées par priorité aux familles des jeunes gens incorporés qui sont mariés et pères de famille ; ensuite aux veuves et aux familles de quatre enfants et plus, enfin aux autres familles nécessiteuses.

Les familles des engagés ont également droit aux allocations, mais seulement pour une période correspondante à la durée du service obligatoire.

Les militaires qui, en cours de service, justifient de leur qualité de soutiens indispensables, peuvent faire attribuer à leur famille les mêmes allocations. Le nombre de ces dernières ne peut pas excéder 2 % du contingent.

La loi du 1er avril 1923 accorde, en outre, des allocations du même taux, pendant la durée des périodes d'instruction, aux familles des hommes des réserves « qui, au moment de leur convocation, remplissent effectivement les conditions de soutiens indispensables de famille ».

Enfin, le service des allocations est maintenant placé sous le contrôle du ministre de l'Hygiène.

Aux engagés et sursitaires des classes 20 et 21

Paris, 30. — En vue de ne pas imposer aux sursitaires des classes 1920 et 1921 provenant des anciens engagés pour la durée de la guerre, des obligations d'activité d'une durée supérieure à celles prévues pour les sursitaires des mêmes classes faits officiers ou sous-officiers, par application des articles 32 à 37 de la loi du 1er avril 1923 sur le recrutement de l'armée, le Ministre de la Guerre a décidé que les intéressés seront renvoyés dans leurs foyers après 16 mois de service et immédiatement affectés dans la disponibilité, pour passer, le moment venu, dans la 1re réserve avec leur classe d'âge.

Ces dispositions s'appliquent également aux anciens engagés volontaires pour la durée de la guerre, classes 1920 et 1921, qui ont été admis à contracter l'engagement spécial prévu par la circulaire ministérielle N. 8988 2/1 du 9 Juillet 1920.

En Egypte, peut-être mais pas en France

Nancy, 30. — L'étudiant en médecine Adham Chalaby, fils d'un haut fonctionnaire égyptien, poursuivi en police correctionnelle pour complicité dans une affaire d'avortement expliqua vainement que dans son pays ce genre de services n'a aucune importance et fut condamné à deux ans de prison.

La Journée Sportive

Football-Association

LA POULE D'ACCESSION

CLUBS	J	G	N	P	BUTS P	C	P
Stade Béthunois	8	7	0	1	23	6	22
S. C. Fives	8	6	0	2	24	10	20
S. C. Cauchy	8	6	0	2	18	9	20
O. S. C. Halluin	8	3	1	4	11	7	15
R. C. Lens	8	1	1	6	5	14	11
A. C. Cambrai	8	0	0	8	5	32	8

Les résultats de la journée de dimanche dernier n'ont pas amené de changement dans l'ordre du classement général. Nos pronostics se sont, en tous points réalisés.

Nous avons dit que Béthune battrait Cambrai par un écart de buts assez sensible. Notre appréciation s'est pleinement justifiée. Fives, plus qu'on ne le croyait, a infligé aux Halluinois une sévère défaite. Le score enregistré par Halluin est le plus élevé de toute la saison, pourtant brillante de ce club. Comme preuve, voyez son goal-average.

Les Cauchésiens ont reçu les Lensois du Racing. Le résultat prouve assez la supériorité des starmen, qui un peu tard, semblent se réveiller. Caudry, après un début foudroyant, a par suite des variations du calendrier, subi deux échecs qui peuvent lui être préjudiciables par la suite.

Lens, dont on attendait mieux, surtout après sa belle tenue contre Fives, où il ne fut battu que par un but à zéro, s'est, une fois de plus, trouvé paralysé devant les poulains de Servin.

Quelques mots sur Cambrai, qui ne semble voué à jouer le dernier rôle. Depuis la retraite du docteur Boda qui, très souvent conduisait son équipe à la victoire, les Cambrésiens encaissent échecs sur échecs. Il serait temps, croyons-nous, que l'ex-olympien lillois prêne à nouveau le gouvernail pour que Cambrai ne sombre pas définitivement. Ce ne sont pourtant pas les encouragements qui lui manquent et son comité comprend quelques sportifs qui ne ménagent ni leur concours, ni leurs connaissances.

H. P.

CARABINIERS LILLOIS

1re équipe bat Football-Club Marquettois (2) par 3 à 2.

2e équipe fait match nul avec Q. L. (8), par 1 à 1.

LE TOURNOI DE L'UNION SPORTIVE LIÉVINOISE

L'U. S. L. organise les 20 et 21 mai (Fêtes de la Pentecôte) un tournoi de football qui est appelé à obtenir un grand succès.

Quatre clubs de la région d'Artois : l'Association Sportive de Courrières, le Racin-Club de Sains, l'Union Sportive des Cheminots de Lens et l'Union Sportive Liévinoise se disputeront durant ces deux jours le superbe challenge consistant en un bronze représentant la « Renaissance Sportive ».

De plus, le concours du Club Sportif d'Avion, de la Société de Gymnastique l'« Espérance » et de la grande Harmonie des Mines de Liévin est assuré pour la fête. Voici, dans ses principales lignes, le programme :

Le dimanche 20. — Eliminatoires du tournoi : Racing-Club de Sains contre U. S. des Cheminots de Lens et Association Sportive de Courrières contre U. S. Liévinoise ; Pyramides et mouvements spéciaux par la société l'« Espérance ».

Le lundi 21. — En lever de rideau : Club Sportif d'Avion contre U. S. Liévinoise (2) (champion d'Artois 1922-1923, 3e division). Match des éliminés et finale des vainqueurs. Remise du bronze à l'équipe gagnante et des récompenses individuelles aux joueurs.

Boxe

LE GALA DE LAON

Demain mercredi, aura lieu à Laon, un grand gala de boxe qui, vu l'intérêt du programme est assuré d'un gros succès. Voici d'ailleurs les principaux combats de cette soirée qui commencera à 20 h. 30 :

Van Rompu (P.-d-C.) contre Griallet (B. C. B.).
Lefebvre contre Durand Robert.
Boudas contre Durand Albert.
Renard contre Vidart.
Gilleron contre Sagnier.

Combats de professionnels : Fanger, champion interquartier 1922 contre Chevillard, champion du Rhône et du Sud-Est 1919

Guyonnet, champion de Bourgogne 1920-21-22, champion de France militaire 1922 contre Max Léon, champion de Touraine 1908, champion de Picardie 1922, ex-adversaire de Bernard, champion d'Europe.

Ces deux combats se feront avec des gants de 6 onces. Prix des places : Ring, 8 fr. ; première, 6 fr. ; seconde, 4 fr. Location comme d'habitude.

Baskett-Ball

1re Equipe bat Mecano-Club Lillois (1), par 23 à 8.

FOYER LILLOIS BAT FOYER DE VALENCIENNES PAR 13 POINTS A 9

Dans le dernier match comptant pour le challenge des Foyers, Lille dispose une fois de plus de Valenciennes, confirmant ainsi sa belle force d'u présent. Partie un peu heurtée et dénuée de tout intérêt. Le vent soufflant en tempête brouilla quelque peu les rares phases de jeu intéressantes. Le manque d'arbitre officiel se fit également sentir. Surtout en seconde mi-temps où l'on sentait le désir de vaincre des deux côtés et le coup de sifflet trop lent. Le score indique parfaitement la physionomie du jeu.

A Lille, Serrues et Delecouillerie furent les meilleurs. A Valenciennes, Allard et Van Heck firent de belles choses.

Voici la composition de l'équipe gagnante : Serrues, cap., Delecouillerie, Fleury, Leden, Lemaire et Vinay comme remplaçant. — M. P.

Aérostation

UN RALLYE-BALLON A LA MADELEINE

La Ville de La Madeleine organise pour le 13 mai prochain un rallye-ballon ouvert aux automobilistes, motocyclistes et bicyclistes. Demander le règlement de ce concours à l'Hôtel de Ville de La Madeleine ou au Pavillon touristique des Amis de Lille, Place de la Gare à Lille.

Cyclisme

LE GRAND-PRIX ACCOUT

Sur le parcours Lille-Arras et retour, sera couru le 21 mai 1923 (lundi de la Pentecôte, une épreuve cycliste dotée de 1.000 francs de prix en espèces, avec le concours de la Maison de Cycles DULEIOR et les commerçants du quartier.

Le Grand-Prix Accout est réservé aux coureurs possesseurs d'une carte de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord.

Voici la liste des prix : 1er prix, un cadre de course garanti 3 ans, une selle de course et un guidon de course ; 2e prix, 100 fr. ; 3e, 80 fr. ; 4e, 70 fr. ; 5e, 55 fr. ; 6e, 50 fr. ; 7e, 50 fr. ; 8e, 45 fr. ; 9e, 40 fr. ; 10e, 40 fr., etc. environ 65 prix.

Le prix de l'engagement est de 4 fr. non remboursable ; la carte sera exigée au départ. On s'inscrit à partir du 30 avril, au siège du Sporting-Club Lillois, 58, rue d'Austerlitz, à Lille, chez Henri Accout.

COURSE INTERNATIONALE D'HAUTMONT

Le Dimanche 6 Mai, le Sporting Club Hautmontois organisera une course cycliste internationale de 60 kilomètres (circuit de 5 kilomètres à couvrir 12 fois) et comportant les prix suivants : 1er 100 fr. ; 2me 80 fr. ; 3me 60 fr. ; 4me 40 fr. ; 5me 20fr. ; 6me 20 fr. ; 7me 10 fr. ; 8me 10 fr.

Prix spéciaux aux coureurs du S. C. H., au 1er 25 fr. ; 2me 15 fr. ; 3me 10 fr.

Les engagements (3 francs) seront reçus jusqu'au 5 Mai, à midi, chez M. Georges Supernant, 104, rue des Produits Chimiques. Le départ aura lieu à 2 heures 30. Remise des prix à 6 h. 30.

UNE COURSE CYCLISTE A DOUAI

Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, c'est le dimanche 6 mai que le Cyclo-Club Douaisien ouvrira sa saison sportive par la course Cycliste Douai-Saurelle et retour, soit 30 kilomètres.

Cette épreuve, créée en 1901, par la dite société se disputera en deux catégories « seniors » et « juniors ».

Le départ sera donné à 16 heures, Porte d'Arras (octroi), arrivée place du Barlet.

Voici la liste des prix en espèces :

Catégorie seniors. — 1er prix, 50 fr. ; 2e, 35 fr. ; 3e, 20 fr. ; 4e, 10 fr.

Catégorie juniors. — 1er prix, 40 fr. ; 2e, 25 fr. ; 3e et 4e, 10 fr.

Ajouter nombreux prix en médailles, diplômes et objets utiles

Les engagements (3 francs) sont reçus au siège du C. C. D., Café Adida, 3, rue de la Mairie, à Douai.

AMICAL-CLUB MADELEINOIS

L'Amical-Club de La Madeleine, affilié à la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord, a fêté l'inauguration de son fanion, ainsi que l'inscription de son 50e membre.

L'A. C. M. a décidé d'organiser pour le 10 mai prochain, sur le parcours La Madeleine-Warneton et retour, une course cycliste réservée à ses membres. Dans un prochain numéro, nous publierons quelques détails sur cette épreuve.

LE VAINQUEUR DE PARIS-ROUBAIX BATTU PAR L'ALLEMAND HUSCHKE

Zurich, 29. — Dans la course cycliste des 100 kilomètres, de Zurich le champion suisse, Henri Suter, a été battu d'une longueur par le champion allemand, Adolphe Huschke, de Berlin, qui a couvert la distance en 3 heures 45' 41".

Athlétisme

LILLE RUGBY ATHLETIC-CLUB

Section Féminine

La réunion d'athlétisme du 29 avril a eu lieu au terrain de la Bergerie. Malgré le temps pluvieux, de très nombreux sociétaires ont participé aux épreuves.

La leçon de culture physique a été donnée par un professeur diplômé. En ce qui concerne les sports athlétiques, les résultats suivants ont été enregistrés :

Saut en hauteur. — Mlle Pavillon, Mme Halsey, Mlles Gremmel, St-Léger, Segrestan, Lechaine.

Lancement du javelot. — Mme Halsey, viennent ensuite : Mlles Grammel, Souffiet, Pavillon, Regier.

60 mètres plat. — Mlle Pavillon 9" 3, viennent ensuite : Mlles Grommel, Segrestan, Halsey, Blimme, Pollet Valentine, Lechaine.

Course-relais (3 fois 150). — 1. Equipe Pavillon, Blimme, Delber, 2. Equipe Grammel, Segrestan, Pollet.

La séance de danses rythmiques aura lieu mercredi 2 mai, à 19 h. 30.

Les adhésions à la section féminine sont toujours reçues chez la Présidente, 62, rue Négrier.

Jeu de Balle

LES GRANDES LUTTES D'OUVERTURE

Mardi 1er mai, à 14 heures très précises, sur le ballodrome du boulevard des Ecoles, grande lutte d'ouverture de 1re catégorie entre les fortes équipes de Bracquegnies et Flénu.

Avis aux vrais amateurs de beau sport. Les luttes d'entraînement obligatoire seront reprises à partir du dimanche 29 courant, à 8 heures et demie précises ; à cette même date, 18 heures, se tiendra une grande assemblée générale.

Hippisme

COURSES A SAINT-CLOUD

1re Course. — 1. Martinez (R. Ferré), g. 64.50, p. 21 fr. ; 2. Tusch (H. Sembat), p. 16 fr. ; 3. Pretty Girl (Lepinte), p. 29.50.

2me Course. — 1. Queen S. Fay (Clay), g. 333.50, p. 37.50 ; 2. Aurélia (J. Jennings), p. 17 fr. 3. Domnateur (Sharpe), p. 26.50.

3me Course. — 1. Fortuny, g. 38.50, p. 17.50 ; 2. Yambuck (Cordier), p. 28 fr. ; 3. Vision (Williams), p. 18 fr.

4me Course. — Kilombo (Ferré), g. 51.50, p. 16 fr. ; 2. Rambour (G. Neil), p. 12.50 ; 3. Barcker (E. Allemand), p. 19 fr.

5me Course. — Canberra (G. Kreel), g. 291 fr., p. 48.50 ; 2. Français (J. Winckfield), p. 18 fr. ; 3. Le Revoir (G. Bartholomew), p. 29.50.

6me Course. — Songe d'or (Jennings), g. 87 fr, p. 22 fr. ; 2. Kara Georges (Hobbs), p. 21 fr. ; 3. Alissa (Clay), p. 16.50.

FEUILLETON DU 2 MAI 1923 — N° 35

Les Opprimés

::: Adaptation littéraire par M. FERRI-PISANI :::
du grand film historique de M. HENRY-ROUSSELL
(EDITION PARAMOUNT)

XXIV

La condamnation

(Suite)

Le duc d'Albe, sourd aux supplications de l'Andalouse, sembla se réveiller à la voix du Procureur. Le tyran se piquait de pratiquer les aberrations des légistes, qui ont fourni de tout temps aux canailles le moyen de triompher des honnêtes gens. Rompu à l'exercice des procédures, le gouverneur tenait prêt l'argument qui légalisait l'injustice.

— Messires, dit-il, en droit Rofain, Philippe comte de Hornes est innocent, puisqu'il n'est criminel qu'en pensée. Mais en droit Canon l'accusé est coupable, car devant Dieu et l'Eglise l'intention vaut le fait. Que le Conseil décide ! « Res Judicata pro veritable habetur ».

Les cinq juges échangèrent un regard et le Président prononça :

— Dieu seul peut pardonner à ce pécheur ! C'était la sentence de mort.

Le duc d'Albe se leva et se dirigea vers la porte. Concepcion s'était jetée contre la poitrine du Grand Prévôt.

— Père, je t'en supplie, parle ! Il est impossible que la loi protège de telles infamies ! Réponds !

L'hidalgo eut un geste découragé : aucun pouvoir humain ne pouvait désormais sauver la tête du Flamand.

— Ma pauvre fille !

Suivi par les officiers, les greffiers et les sergents, le tribunal se retirait. A leur tour, les moines gagnèrent la sortie, après avoir soufflé leurs cierges. Concepcion avait tenté de se rapprocher de Philippe, mais les geôliers s'interposèrent, repoussant l'Andalouse jusqu'au pied du grand Christ d'argent, qui face au banc des juges, servait de témoin aux serments redoutables.

A son tour, Philippe disparut, entraîné par ses gardes. Bientôt dans la salle aux murs de sépulcre, il ne resta plus que Concepcion, le Grand Prévôt et le Dieu juratoire.

— Allons, il est temps de partir ! dit le magistrat.

Mais avant que son père eût pu la soutenir, l'enfant s'écroula sur les dalles, les bras en croix comme ce Christ dont les yeux semblaient pleurer cette nouvelle passion.

Quand Concepcion et le comte de Playa Serra retraversèrent l'antichambre du Tribunal, nul n'eût pu reconnaître en ce vieillard aux pas chancelants le magistrat suprême des Flandres et la plus humble femme du peuple aurait plaint celle qu'enviaient, la veille encore, toutes les senoritas des Espagnes. Le superbe hidalgo et la somptueuse héritière n'étaient plus que deux êtres vaincus par la vie et s'appuyant l'un sur l'autre, sur un chemin de calvaire.

L'ENFANT S'ECROULA SUR LES DALLES

Rentrés dans leurs appartements, ils s'assirent face à face et ne trouvèrent que ces paroles :

— Ma pauvre fille !

L'abondance des mots n'est souvent qu'un moyen d'affirmer leur existence, pour ceux qui pensent peu et qui sentent encore moins.

Désormais, ils passaient en silence leurs interminables journées, et souvent l'aube blafarde les surprenait au coin du brasero éteint, sur les sièges où les avait trouvés la nuit. Insensiblement, le père et la fille se laissaient gagner par la torpeur que donnent l'immobilité, l'ombre et le silence, ces préludes de la mort. Sans ses croyances religieuses, Concepcion se fût suicidée.

Ils vivaient en dehors des heures. Les douze coups de midi sonnaient sans qu'ils songeassent à prendre aucune nourriture.

Seul, l'appel de l'Angelus les tirait de leur prostration, car le Grand Prévôt trouvait dans la foi une consolation à sa disgrâce prochaine, qui lui apparaissait comme une volonté de Dieu, dont il ne pouvait rendre sa fille responsable.

Depuis le scandale du Conseil des Troubles, le comte de Requesens n'avait plus reparu à la Prévôté. Aussi, convaincue que l'Envoyé extraordinaire abandonnait ses projets de mariage, Concepcion prit ses dernières dispositions pour dire adieu à la vie du monde. Elle distribua entre ses chambrières ses cottes aux tissus rares, ses bibelots, les mille objets de sa riche garde-robes. Elle vendit aux Génois ses joyaux, dont elle fit par Pépita répartir le produit entre les familles les plus nécessiteuses de la ville. Elle ne conservait qu'un diamant d'une eau rare destiné à orner le front de la Vierge, dans l'église d'Avila, où l'Andalouse allait prendre le voile.

La duègne, pourtant, agitée par les souvenirs du passé, retrouvait parfois assez d'énergie pour commenter l'irréparable.

— C'est ma faute, ma très grande faute ! disait-elle. J'aurais dû me montrer intraitable et interdire votre voyage dans ces provinces maudites !

Mais Pépita n'osait poursuivre ses profanes lamentations quand la jeune fille, le regard brillant d'une flamme mystique, répondait :

— Louons le Seigneur pour les épreuves qu'il nous envoie et qui nous seront comptées largement dans son Paradis.

Alors, la duègne se signait en murmurant :

— Ma Concepcion est en train de devenir une sainte.

Tous les hôtes de la Prévôté pensaient à Philippe, mais aucun n'en parlait. Et si quelque nécessité obligeait à désigner la personne du Flamand, l'entourage de l'Andalouse disait : « L'innocent » ou le « Martyr », comme si l'écho seul de son nom eût suffi à faire se hâter le bourreau.

Le Grand Prévôt avait consacré ses derniers jours de magistrature suprême à créer des incidents de procédure qui retardaient d'autant le supplice du gentilhomme.

Mais à chaque fois que le marteau de la porte d'entrée annonçait quelque visiteur, le comte de Playa Serra tressaillait. Il vivait dans l'attente de la notification officielle d'une disgrâce qui laisserait l'échafaud libre à l'exécution de Philippe de Hornes.

(A suivre).

(1) Copyright 1923 by Ferri-Pisani.
Tous droits de traduction, reproduction adaptations théâtrale et cinématographique réservés pour tous pays.